



Basse-Normandie

parce qu'il n'y aura pas de développement durable sans éducation à l'environnement



Boîte à Outils Les Eco-Délégués

Cette boîte à outils est issue d'un travail collectif réalisé par le **Conseil Régional de Basse-Normandie**, le **Rectorat de l'Académie de Caen**, le **GRAINE Basse-Normandie**, le **CRDP de Caen**, le proviseur du **Lycée Fresnel** dans le cadre du Réseau Régional d'accompagnement des établissements en démarche de développement durable.

Pour produire cette boîte à outils, les membres du groupe de travail se sont notamment appuyés sur l'expérience du **Réseau Développement Durable des Lycées Agricoles de Basse-Normandie**.

Cet outil sur les éco-délégués existe également sous la forme d'un **module multimédia** réalisé par le CRDP de Caen. Les fiches actions y ont été enrichies par des vidéos de témoignages et d'exemples concrets (vrai-faux débats, actions menées dans des collèges et des lycées de Basse-Normandie, interview d'élèves, de personnel éducatif ...).

Le Portail des éco-délégués sur
http://paril.crdp.ac-caen.fr/_PRODUCTIONS/eco_delegues

Bonne lecture !

Cette boîte à outil est à la fois un outil d'accompagnement tant pour le réseau des accompagnateurs que pour l'ensemble de la communauté éducative (élèves, enseignants, CPE, parents ...). Sa finalité est de permettre à chacun de se saisir des leviers pour mettre en place et accompagner ceux qui sont déjà mobilisés en apportant des connaissances sur différents items.

Ce document regroupe donc un ensemble de "Fiches Actions" abordant 6 thématiques déclinées en deux versions afin de tenir compte au mieux des différences de niveaux de lecture, d'approches :

- Une version à destination des **adultes** (enseignants, encadrants, animateurs) qui véhicule davantage de points techniques.
- La seconde destinée aux **élèves** (collégiens, lycéens, ...) avec un langage simplifié.

Pictogramme!



En résumé!



La **FICHE ACTION 1 "Qu'est-ce que le dd dans mon établissement ?"** présente, en s'appuyant sur le Guide des E3D réalisé par le Groupe d'Appui bas-normand aux E3D, un bref historique du développement durable et son inscription dans les établissements scolaires (les 3 piliers, les finalités ...).



La **FICHE ACTION 2 "Qu'est-ce qu'un établissement en démarche de dd ?"** expose les objectifs et la méthodologie des E3D à travers la proposition d'une méthode. Cette fiche action est complétée par une fiche annexe sur le rôle de chacune des personnes formant la communauté éducative d'un établissement scolaire. Elle s'intitule **FICHE OUTIL 1 "ORGANIGRAMME : La place de chaque membre de la communauté éducative au sein de la démarche de DD de l'établissement scolaire"**.



La **FICHE ACTION 3 "Mettre en place des éco-délégués - Etre éco-délégué, c'est quoi?"** propose une définition du rôle et des missions des éco-délégués. elle présente également leurs moyens d'actions, compétences et engagement. La version adulte inclue un point sur la valorisation des éco-délégués et les modalités d'évaluation.



La **FICHE ACTION 4 "Comment mobiliser et accompagner les éco-délégués dans l'établissement ?"** propose des éléments clés pour communiquer sur la démarche et susciter l'envie auprès des élèves à travers différents items (difficultés rencontrées, leviers de mobilisation, communiquer autour du projet ...).



La **FICHE ACTION 5 "Eco-délégués, quelle formation?"** présente les objectifs liés à la formation des éco-délégués et propose un exemple de contenu de formation. des pistes d'actions sont également exposées sur le volet "chercher de l'information", "communiquer" et "mettre en place une action". Enfin, elle met en évidence un listing non exhaustif d'événements auxquelles les actions des éco-délégués et de la démarche globale de l'établissement peuvent s'intégrer. Cette fiche action est complétée par la **FICHE OUTIL 2 "Le blason des éco-délégués"** qui est un exemple concret d'outils d'initiations pour la formation des éco-délégués.



La **FICHE ACTION 6 "Eco-délégués et enseignements : connaissances et compétences"** met en avant les connaissances et compétences des éco-délégués qui peuvent être mises en parallèle avec celles du socles commun pour les collégiens et celles pouvant être valorisées pour les lycéens.

Sommaire.....

• Fiche action 1 : Qu'est-ce que le développement durable dans mon établissement ?	P 4
• Fiche action 1 : Qu'est-ce que le développement durable dans mon établissement ?	P 7
• Fiche action 2 : Qu'est-ce qu'un établissement en démarche de dd ?	P 9
• Fiche action 2 : Qu'est-ce qu'un établissement en démarche de dd ?	P 11
• Fiche action 3 : Mettre en place des éco-délégués	P 14
• Fiche action 3 : Etre éco-délégué, c'est quoi?	P 16
• Fiche action 4 : Comment mobiliser et accompagner les éco-délégués dans l'établissement ?	P 18
• Fiche action 5 : Eco-délégués, quelle formation?	P 21
• Fiche action 6 : Eco-délégués et enseignements : connaissances et compétences	p 25
• Fiche Outil 1 : ORGANIGRAMME : La place de chaque membre de la communauté éducative au sein de la démarche de DD de l'établissement scolaire	P 27
• Fiche Outil 2 : Le blason des éco-délégués	p 29

FICHE ACTION 1 QU'EST-CE-QUE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS MON ÉTABLISSEMENT ?

Contexte

«Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.»(rapport Brundtland, 1987).



Les 3 piliers du développement durable

Il se traduit concrètement par le concept : «penser globalement, agir localement». C'est un développement économique efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable. Il repose sur le partenariat et la coopération entre acteurs appartenant à des mondes variés (entreprises, administrations, commerces, syndicats, associations...), intervenant dans des domaines divers (transports, déchets, eau, air, milieux naturels, social...), et agissant à des échelles de territoires différentes.

Le développement durable entend promouvoir une démocratie participative et rénover l'approche citoyenne. L'accès à l'information et à la transparence, l'inscription dans son territoire, son contexte et ses problématiques en sont des pré-requis.

Objectifs

En 1992, les 173 pays présents au sommet de la Terre de Rio, définissent un plan d'actions pour le XXIème siècle, l'Agenda 21, s'articulant autour de 5 finalités :

- la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère
- la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;
- la cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations ;
- l'épanouissement de tous les êtres humains;
- dynamiques de développement selon des modes de production et de consommation responsables.

L'agenda 21 s'appuie également sur 5 éléments déterminants de la démarche :

- stratégie d'amélioration continue,
- participation,
- organisation du pilotage,
- transversalité des approches,
- évaluation partagée.

Chacun d'entre nous peut participer à mettre en oeuvre ces 5 finalités. En effet, si la perspective d'un développement durable doit nous amener à « penser global », il ne pourra être atteint que par l'« agir local », dans notre quotidien, à la maison comme sur notre lieu de travail (lien avec : <http://ecocitoyens.agome.fr/air-bureau/une-demarche-eco-responsable/a-savoir>).

L'établissement scolaire devient alors un lieu privilégié : il est le théâtre d'actions concrètes mais aussi un des rares endroits où l'action peut-être expliquée, mise en débat au cours de la formation des jeunes. L'établissement entre alors en Démarche de Développement Durable ou E3D (Lien avec le guide E3D <http://www.discip.ac-caen.fr/aca/serviceseducatifs/edd.swfnamique>).

Les finalités du Développement Durable (extraites du "Guide E3D, groupe d'appui bas-normand aux E3D")

Finalités du développement durable

Épanouissement de tous les êtres humains, cohésion sociale et solidarité entre territoires

« Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature. » (Principe 1-Déclaration de Rio-1992).

Le développement humain repose sur les idées de bien commun et d'intérêt général. Permettre à tous l'épanouissement par l'accès aux biens et services essentiels, sans hypothéquer les possibilités d'épanouissement des générations futures ni de ceux et celles qui vivent ailleurs sur la planète, est gage d'un développement harmonieux des territoires.

Préservation des ressources naturelles et énergétiques, dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

L'usage inconsidéré des ressources ainsi que nos modes de production, de consommation et d'échanges sont responsables de nombreux désordres sociaux, économiques et environnementaux. Pour répondre aux besoins des humains tout en respectant les écosystèmes, nos choix économiques, sociaux, culturels, doivent prendre en compte la préservation de l'environnement et permettre le renouvellement des ressources naturelles et énergétiques. L'évolution vers des modes de production et de consommation responsables passe par le recours aux progrès technologiques et scientifiques mais aussi par une modification des comportements. Un développement soutenable pose la question de la réconciliation du consommateur et du citoyen.

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Il est aujourd'hui avéré que l'augmentation observée des températures moyennes au cours du XXème siècle est dû à l'augmentation des concentrations de gaz à effet de serre engendrées par l'homme (rapport 2007 du Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Évolution du Climat-GIEC).

Les modes de transport et de déplacement, la production industrielle, la construction et la gestion des bâtiments, l'agriculture, la production et l'utilisation d'énergie, la production et le traitement des déchets, sont les principaux secteurs de gaz à effet de serre sur lesquels il nous faut agir rapidement de manière individuelle et collective.

Quelques mots clefs

Pause méridienne

Hygiène-santé

Lutte contre les discriminations

Prévention et gestion des conflits

Accès à la connaissance à l'information et à la culture

Bien être

Solidarité

Eau

Citoyen responsable

Matières premières

Alimentation (agriculture, pêche)

Bâtiment, équipements

Transports

Achat

Exemples de déclinaison de la finalité au sein d'un établissement scolaire

- attente pour le self, lieux de détente ...
- travail dans le cadre du CHSC, CHS, CESC ; informer et mettre en place des dispositifs sur les conduites à risque et addictologie (point écoute dans ou hors établissement, ...) ; développer les partenariats (avec hôpitaux, organismes spécialisés, ...) ; aménager les espaces pour limiter les nuisances sonores, etc.
- équipement adaptés aux handicaps ; veiller à l'égalité fille-garçon et entre les différentes filières, etc.
- créer des lieux de vie, d'échanges et d'organisation de la transversalité (foyer, vie associative au sein de l'établissement, club... ouvert à l'ensemble de la communauté éducative) ; former des médiateurs
- renforcer les partenariats culturels ancrés dans son territoire ; diversité culturelle : mettre en œuvre échanges, jumelages et projet avec d'autres territoires ; etc.
- rythmes scolaires harmonieux ; rendre plus agréable le cadre de vie : entretien régulier (peintre, décoration, ...), espaces de travail, de détente, espaces verts ; etc.
- commerce équitable ; échanges Nord/Sud ; etc.

- les ressources en eau sur Terre, dans la région et dans l'établissement scolaire ; notre impact sur le cycle de l'eau naturel ; le fonctionnement du cycle de l'eau domestique en lien avec la commune sur laquelle est située l'établissement ; notre rôle dans les différents usages de l'eau (industrie, agriculture).
- éducation au choix dans les disciplines et/ou dans les projets pédagogiques : agriculture, eau, air, énergie, déchets, recyclage, tri sélectif, tourisme... Pourquoi, comment, quelles atteintes sur l'environnement ? Calculer son empreinte écologique ; etc.
- achats éco-responsables (clauses éthiques, sociales et environnementales
- suivre et réduire la consommation de l'établissement en vue d'économie (eau, énergie, déchets...) ; penser énergies renouvelables (panneaux solaires, chaudières bois, ...) ; etc.
- achats favorisant une agriculture et une pêche respectueuses de l'environnement (bio, agriculture durable, saisonnalité, produits locaux, label pêche durable, ...)

- mettre en œuvre des démarches pédagogiques sur les énergies, les gaz à effet de serre, la qualité de l'air... pour inciter à utiliser des nouveaux procédés : lampes basse consommation, minuteries, détecteurs de présence etc.
- favoriser les déplacements moins polluants : Pédibus, vélo (créer des parkings à vélos, ...), co-voiturage, etc.
- privilégier les circuits courts de distribution, achats éco-responsables, limiter les déchets, etc.

Préservation de la biodiversité

Les hommes dépendent de la diversité des espèces, du bagage génétique de chaque individu, de tous les milieux terrestres et aquatiques.

De la biodiversité sont issus nos ressources en nourriture, les médicaments, les matières premières et beaucoup d'autres biens et services dont nous avons besoin.

Plus un système est diversifié, plus il est stable et productif et plus il est à même de résister ou de s'adapter aux pressions extérieures.

Connaissance et respect des milieux

Espèces -faune-flore

Achats

Acteurs

- organiser des conférences, expositions ; favoriser les sorties de terrains en lien avec les enseignements (pour se réappropriier la nature ordinaire) en travaillant avec les experts ; créer un club « nature » ; etc.
 - comprendre le rôle des milieux aquatiques dans la régulation des inondations, l'épuration des pollutions, comme réservoir de biodiversité...
 - gestion différenciée des espaces verts : limiter voire proscrire engrais et pesticides, créer un compost, préférer la fauche tardive, planter arbres ou arbustes (haies bocagères, ...), favoriser les espèces anciennes et locales ; création d'espaces verts, d'espaces refuges pour les animaux (mares, ...) , etc.
- éviter les espèces invasives et/ou exotiques, les achats de tourbes (destruction de milieux) ; favoriser la diversité alimentaire, patrimoine génétique et biologique ; etc.

La gouvernance

La gouvernance, mode de prise de décision en commun, est participative, transparente et responsable.

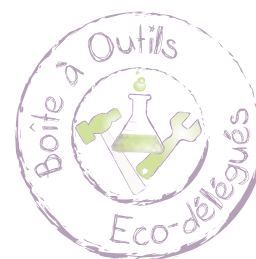
La meilleure façon de traiter les questions de développement durable est d'assurer la participation de tous les acteurs concernés, au niveau qui convient par rapport à un projet bien défini.

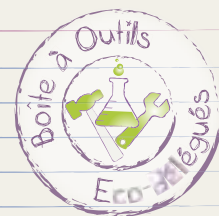
Écoute - respect - cohérence

Organisation de la participation

Information-communication

- travailler avec l'ensemble de la communauté éducative, renforcer les partenariats (associations, établissements publics, collectivités, entreprises,...), participation aux débats publics (enquêtes, SDAGE ...), etc.
- connaître la responsabilité des institutions et notamment le rôle des collectivités territoriales.
- élaboration de chartes partagées, de dispositifs et de documents d'engagement réciproques, etc.
- comité de pilotage, groupes de travail (CHSC, CHS, CESC, commission menu,...) correspondants EDD, éco -délégué ; se former aux techniques participatives (conduite de réunions, prise de paroles,...), etc.
- créer des outils collaboratifs (ENT et NTIC : forums, blogs, wiki, ...), un bulletin, un lieu d'affichage dédié et partagé ; créer des espaces de débats et d'écoute: soirée débat, café débat, expositions, etc.





Contexte

Le savez-vous, si les 6,5 milliards d'humains vivaient actuellement comme les français, il nous faudrait presque 2 planètes en plus ! En plus, car notre Terre ne suffirait pas pour nous fournir, à tous, le pétrole, le fer, le bois, les aliments ... Notre développement actuel n'est donc pas durable et équitable.

Actuellement, nous prélevons rapidement tout ce qui est facilement exploitable (le pétrole à faible profondeur, l'uranium dans les pays où il est aisé à prélever, etc). Cette façon de faire n'est pas durable car, vous ou vos enfants, vous aurez des problèmes pour produire ce dont vous aurez besoin. Pas équitable car si les pays pauvres veulent vivre comme nous, ils ne peuvent pas payer ces matières, alors qu'elles sont encore peu chères pour un français.

Face à cette réalité, nous devons penser notre consommation autrement en limitant le gaspillage (lien avec textes et images sur le gaspillage du type « le saviez-vous : 30% à 50% de la production alimentaire est jetée; <http://www.radicaleating.com/blog/studies-in-the-u-s-and-europe-highlight-food-waste/lang/fr> , séquence filmée quelqu'un qui explique « sac à dos écologique », ...) , en réfléchissant davantage à ce qui nous est utile ou non d'acheter pour permettre notre développement et surtout pour ne pas empêcher celui de ceux qui veulent vivre comme nous ou celui de ceux qui naîtront après vous : on parle alors de développement durable.

Objectifs

Cette idée est née, il y a maintenant plus de 30 ans. En 1992, les dirigeants de 182 pays se sont réunis à Rio (Brésil). Ils ont fait le constat qu'il y avait plus de 10 ans que tout le monde parlait des menaces sur la planète mais que personne ne faisait d'efforts. On était au 20ème siècle. Ils ont alors pris leurs agendas pour le 21ème siècle pour y inscrire des programmes d'actions concrètes à mettre en œuvre en faveur de la planète et de l'humanité : l'« Agenda 21 » était créé (http://www.actu-environnement.com/ae/dossiers/dd/dd_rio_4.php4). Depuis, des Régions, départements, communes ont écrit leur « agenda 21 ».

Vous mêmes, élèves, vous pouvez également participer à ce développement qui ne compromet pas celui des générations à venir et respecte celui des pays qui veulent se développer. Dans votre collège, proposez des actions en faveur de la préservation des ressources de la Terre et du bien être de tous les habitants de notre planète. Si votre établissement, avec vous, s'engage sur cette voie, il pourra même être nommé « Etablissement en Démarche de Développement Durable » (E3D).

Tous ensemble, avec vous, nous pourrions changer les comportements peu respectueux des autres et de notre planète !

Les finalités du Développement Durable (extraites du "Guide E3D, groupe d'appui bas-normand aux E3D")

Finalités du développement durable

Épanouissement de tous les êtres humains, cohésion sociale et solidarité entre territoires

« Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature. » (Principe 1-Déclaration de Rio-1992).

Le développement humain repose sur les idées de bien commun et d'intérêt général. Permettre à tous l'épanouissement par l'accès aux biens et

Quelques mots clés

- Pause méridienne
- Hygiène-santé
- Lutte contre les discriminations
- Prévention et gestion des conflits
- Bien être
- Solidarité

Exemples de déclinaison de la finalité au sein d'un établissement scolaire

- attente pour le self, lieux de détente ...
- travail dans le cadre du CHSC, CHS, CESC ; informer et mettre en place des dispositifs sur les conduites à risque et addictologie (point écoute dans ou hors établissement,...), développer les partenariats (avec hôpitaux, organismes spécialisés,...) ; aménager les espaces pour limiter les nuisances sonores, etc.
- équipement adaptés aux handicaps ; veiller à l'égalité fille-garçon et entre les différentes filières, etc.
- créer des lieux de vie, d'échanges et d'organisation de la transversalité (foyer, vie associative au sein de l'établissement, club...ouvert à l'ensemble de la communauté éducative) ; former des médiateurs

services essentiels, sans hypothéquer les possibilités d'épanouissement des générations futures ni de ceux et celles qui vivent ailleurs sur la planète, est gage d'un développement harmonieux des territoires.

Préservation des ressources naturelles et énergétiques, dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

L'usage inconsidéré des ressources ainsi que nos modes de production, de consommation et d'échanges sont responsables de nombreux désordres sociaux, économiques et environnementaux. Pour répondre aux besoins des humains tout en respectant les écosystèmes, nos choix économiques, sociaux, culturels, doivent prendre en compte la préservation de l'environnement et permettre le renouvellement des ressources naturelles et énergétiques. L'évolution vers des modes de production et de consommation responsables passe par le recours aux progrès technologiques et scientifiques mais aussi par une modification des comportements. Un développement soutenable pose la question de la réconciliation du consommateur et du citoyen.

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Il est aujourd'hui avéré que l'essentiel de l'augmentation observée des températures moyennes au cours du XXème siècle est dû à l'augmentation des concentrations de gaz à effet de serre engendrées par l'homme (rapport 2007 du Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Evolution du Climat-GIEC).

Les modes de transport et de déplacement, la production industrielle, la construction et la gestion des bâtiments, l'agriculture, la production et l'utilisation d'énergie, la production et le traitement des déchets, sont les principaux secteurs de gaz à effet de serre sur lesquels il nous faut agir rapidement de manière individuelle et collective.

Préservation de la biodiversité

Les hommes dépendent de la diversité des espèces, du bagage génétique de chaque individu, de tous les milieux terrestres et aquatiques.

De la biodiversité sont issus nos ressources en nourriture, les médicaments, les matières premières et beaucoup d'autres biens et services dont nous avons besoin.

Plus un système est diversifié, plus il est stable et productif et plus il est à même de résister ou de s'adapter aux pressions extérieures.

La gouvernance

La gouvernance, mode de prise de décision en commun, est participative, transparente et responsable.

La meilleure façon de traiter les questions de développement durable est d'assurer la participation de tous les acteurs concernés, au niveau qui convient par rapport à un projet bien défini.

Accès à la connaissance à l'information et à la culture

- renforcer les partenariats culturels ancrés dans son territoire ; diversité culturelle : mettre en œuvre échanges, jumelages et projet avec d'autres territoires ; etc.
- rythmes scolaires harmonieux ; rendre plus agréable le cadre de vie : entretien régulier (peintre, décoration, ...), espaces de travail, de détente, espaces verts ; etc.
- commerce équitable ; échanges Nord/Sud ; etc.

Eau
Citoyen responsable
Matières premières
Alimentation (agriculture, pêche)

- les ressources en eau sur Terre, dans la région et dans l'établissement scolaire ; notre impact sur le cycle de l'eau naturel ; le fonctionnement du cycle de l'eau domestique en lien avec la commune sur laquelle est située l'établissement ; notre rôle dans les différents usages de l'eau (industrie, agriculture).
- éducation au choix dans les disciplines et/ou dans les projets pédagogiques : agriculture, eau, air, énergie, déchets, recyclage, tri sélectif, tourisme... Pourquoi, comment, quelles atteintes sur l'environnement ? Calculer son empreinte écologique ; etc.
- achats éco-responsables (clauses éthiques, sociales et environnementales
- suivre et réduire la consommation de l'établissement en vue d'économie (eau, énergie, déchets...) ; penser énergies renouvelables (panneaux solaires, chaudières bois, ...) ; etc.
- achats favorisant une agriculture et une pêche respectueuses de l'environnement (bio, agriculture durable, saisonnalité, produits locaux, label pêche durable,...)

Bâtiment, équipements
Transports
Achat

- mettre en œuvre des démarches pédagogiques sur les énergies, les gaz à effet de serre, la qualité de l'air... pour inciter à utiliser des nouveaux procédés : lampes basse consommation, minuteries, détecteurs de présence etc.
- favoriser les déplacements moins polluants : Pédibus, vélo (créer des parkings à vélos, ...), co-voiturage, etc.
- privilégier les circuits courts de distribution, achats éco-responsables, limiter les déchets, etc.

Connaissance et respect des milieux
Espèces -faune-flore
Achats
Acteurs

- organiser des conférences, expositions ; favoriser les sorties de terrains en lien avec les enseignements (pour se réappropriier la nature ordinaire) en travaillant avec les experts ; créer un club « nature » ; etc.
- comprendre le rôle des milieux aquatiques dans la régulation des inondations, l'épuration des pollutions, comme réservoir de biodiversité...
- gestion différenciée des espaces verts : limiter voire proscrire engrais et pesticides, créer un compost, préférer la fauche tardive, planter arbres ou arbustes (haies bocagères, ...), favoriser les espèces anciennes et locales ; création d'espaces verts, d'espaces refuges pour les animaux (mares, ...) etc.
- éviter les espèces invasives et/ou exotiques, les achats de tourbes (destruction de milieux) ; favoriser la diversité alimentaire, patrimoine génétique et biologique ; etc.

Écoute - respect - cohérence
Organisation de la participation
Information-communication

- travailler avec l'ensemble de la communauté éducative, renforcer les partenariats (associations, établissements publics, collectivités, entreprises,...), participation aux débats publics (enquêtes, SDAGE ...), etc.
- connaître la responsabilité des institutions et notamment le rôle des collectivités territoriales.
- élaboration de chartes partagées, de dispositifs et de documents d'engagement réciproques, etc.
- comité de pilotage, groupes de travail (CHSC, CHS, CESC, commission menu,...) correspondants EDD, éco -délégué ; se former aux techniques participatives (conduite de réunions, prise de paroles,...), etc.
- créer des outils collaboratifs (ENT et NTIC : forums, blogs, wiki, ...), un bulletin, un lieu d'affichage dédié et partagé ; créer des espaces de débats et d'écoute: soirée débat, café débat, expositions, etc.

FICHE ACTION 2 QU'EST-CE-QU'UN ÉTABLISSEMENT EN DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (E3D)?

CONTEXTE

Lors du Sommet de la Terre de Rio en 1992, 173 pays adoptent le terme « développement durable » et le Programme Action 21 (ou Agenda 21). Cette déclaration fixe un programme d'actions pour le XXI^{ème} siècle dans des domaines très diversifiés afin de s'orienter vers un développement durable de la planète.

Les collectivités territoriales sont invitées dans ce programme, à mettre en place un Agenda 21 à leur échelle, appelé Agenda 21 local, en s'appuyant sur leurs partenaires locaux que sont les entreprises, les habitants, les associations, etc.

De plus en plus de démarches d'Agendas 21 locaux de collectivités voient donc le jour. Mais cette démarche ne concerne pas seulement les États ou les collectivités, elle concerne tous les acteurs du territoire.

Objectifs opérationnels

Les établissements scolaires, en tant que lieux d'enseignement et de socialisation, formateurs de l'autonomie des jeunes et de leur esprit critique, sont des lieux privilégiés pour mettre en place ces démarches de développement durable et permettre aux jeunes ainsi qu'à l'ensemble de la communauté éducative, d'acquérir la connaissance des problématiques à résoudre et d'imaginer les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir.

Les établissements d'éducation permettent donc de sensibiliser, d'éduquer au développement durable par la pratique, et d'imaginer avec les autres, des solutions à mettre en place (circulaire n° 2007-077 du 29 mars 2007 pour l'Éducation Nationale ; circulaire DGER/SDRIC/C2007-2015 du 12 septembre 2007 et note de service DGER/FOPDAC/N2002-2093 du 31 octobre 2002 pour le Ministère de l'Agriculture).

Les partenaires des établissements ont mis sur en place un groupe d'appui bas-normand aux établissements en démarche de développement durable qui a pour objectif de leur apporter les outils et réseaux utiles à la réussite de leurs démarches.

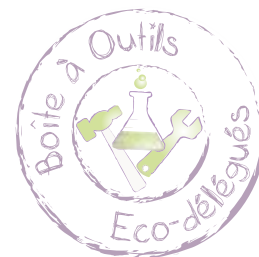
Objectifs d'un E3D

Amener tous les acteurs de l'établissement à apporter des réponses concrètes aux problèmes locaux et planétaires du développement durable à travers un travail concerté dans l'établissement et des comportements adaptés. Ces réponses seront élaborées, étape par étape, dans un esprit de découverte, d'apprentissage et de construction collective.

Informier, sensibiliser et éduquer au développement durable. Apprendre par le « vivre ensemble », par l'action, et dans le cadre des enseignements et de la vie scolaire.

Objectifs pour l'élève

- S'informer sur le développement durable
- Mettre en place des actions concrètes
- Contribuer activement aux décisions prises, s'engager concrètement
- En plus d'être citoyen, devenir éco-citoyen
- Devenir éco-délégué



Pour être un établissement en démarche de développement durable il est nécessaire de respecter une méthodologie et des étapes

Définition

Par définition, un établissement en démarche de développement durable est un établissement de formation et d'éducation qui est engagé dans une démarche sur le long terme, définie dans un projet d'établissement, et qui vise progressivement à prendre en compte les enjeux du développement durable dans les modes de fonctionnement de l'établissement (énergie consommée, restauration, eau, etc.) en lien avec les enseignements délivrés et la vie scolaire.

Les démarches E3D permettent donc d'engager de façon cohérente et complémentaire :

- une démarche pédagogique reposant sur la communauté éducative en lien avec les autres acteurs du territoire ;
- une politique d'établissement pour en faire un lieu d'application, de démonstration, de concrétisation du développement durable.

Concrètement

Il s'agit de réaliser un programme d'actions, pour le 21^{ème} siècle, (ou Agenda 21) dans des domaines très divers. C'est une démarche transversale qui consiste à élaborer et à mettre en œuvre des programmes d'actions concrètes qui répondent à des problématiques sociales, environnementales, économiques, et culturelles identifiées au niveau de l'établissement et qui impliquent l'ensemble de la communauté éducative et ses principaux partenaires.

Sur le plan pédagogique, l'éducation au développement durable ne constitue pas un nouveau champ disciplinaire :

- Le développement durable est intégré au sein de chaque discipline pour appréhender de manière diversifiée dans le temps et l'espace les conséquences des activités humaines.
- L'EDD s'appuie sur des projets pédagogiques croisant plusieurs disciplines au sein de dispositifs spécifiques inscrits dans les grilles horaires (classe développement durable, TPE, IDD, PPCP...) afin de développer notamment le sens critique et la capacité de questionnement des élèves à partir de situations complexes. En effet, l'EDD nécessite une vision systémique des phénomènes étudiés.
- L'EDD s'appuie aussi sur une approche de terrain ou sur des projets concrets destinés à sensibiliser les acteurs du territoire. Elle implique aussi de croiser les approches éducatives avec les actions mises en œuvre dans l'établissement.
- Toutes ces approches doivent permettre aux enseignants et aux autres personnels de l'établissement de bien montrer la complémentarité entre la dimension scientifique et la dimension sensible du développement durable.

Sur le plan du fonctionnement de l'établissement :

- L'EDD implique de croiser les approches éducatives avec les modalités de fonctionnement de l'établissement. Sa mise en œuvre peut permettre de diminuer les coûts de fonctionnement et d'améliorer les pratiques (circuits courts de distribution pour la cantine, économies d'énergie ou d'eau, valorisation des déchets, partenariats avec les entreprises et collectivités du territoire, ...).
- L'EDD débouche sur des réalisations concrètes menées d'abord dans l'établissement en partenariat avec les collectivités, les associations ou les entreprises. L'objectif est de donner à chacun les outils lui permettant, à son niveau et dans sa situation, d'apporter des réponses et d'adapter ses comportements aux grands enjeux des prochaines décennies.



METHODE

Tous les acteurs de l'établissement sont invités à définir puis mettre en œuvre ce programme d'actions. Pour assurer sa réussite une méthode et des étapes doivent être respectées.

La méthode

- Mobiliser, informer et communiquer tout au long de la démarche
- S'assurer de la participation de tous
- Évaluer les résultats
- Améliorer en continu
- Veiller à la bonne organisation du pilotage

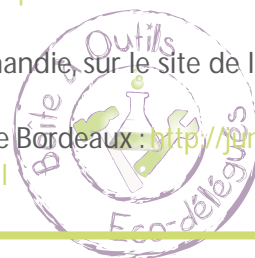
Les étapes

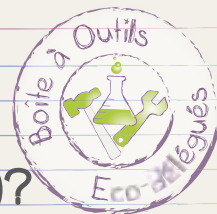
1. Impulser la démarche de développement durable et l'inscrire dans le projet d'établissement avec l'approbation du Conseil d'Administration
2. Organiser un comité de pilotage qui doit être diversifié et représentatif de l'ensemble de la communauté éducative
3. Réaliser un diagnostic/état des lieux des forces et faiblesses
4. Identifier les axes de progrès à réaliser à court, moyen et long terme
5. Élaborer, mettre en place et suivre le premier plan d'actions, en impliquant la communauté éducative et les partenaires
6. Évaluer la pertinence des axes et les résultats du plan d'actions
7. Recommencer, dans une logique d'amélioration continue

Ne pas oublier de valoriser ceux qui se sont engagés.

Quelques liens vers des ressources qui peuvent vous être utiles:

- L'Agenda 21 scolaire – ancrage du développement durable dans les établissements agricoles publics de Basse-Normandie : en téléchargement sur www.comite21.org/.../guide-methodo-pr-l-agenda-21-scol.-ds-lycees-agr.-de-bn.pdf
- L'outil Agenda 21 au lycée de l'ARPE Midi-Pyrénées : <http://www.arpe-mip.com/html/11-6157-Outils-EDD-21.php>
- Les établissements du développement durable (EeDD) de Haute-Normandie, sur le site de l'AREHN : <http://www.arehn.asso.fr/eddd/index.html>
- le guide pratique de l'agenda 21 scolaire de la Communauté Urbaine de Bordeaux : <http://juniorsdudd.lacub.fr/lacub/ressources-documentaires/les-outils-du-creaq/methodologie.html>





CONTEXTE

Ton collège ou ton lycée est un lieu d'enseignement, où l'on apprend, où l'on acquiert des connaissances, des compétences, dans des domaines très divers : français, sciences, musique, EPS, etc. Mais c'est aussi un lieu de socialisation, où l'on vit, où l'on développe de la maturité, de l'autonomie et un esprit critique, peu de temps avant de commencer sa vie d'adulte.

Ces deux éléments permettent ainsi de réfléchir à sa place dans la société et au fonctionnement même de celle-ci. Or, le développement durable est désormais un enjeu de société auquel tu es et seras confronté. Il est donc essentiel d'acquérir la connaissance des problématiques à résoudre et d'imaginer les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir.

Tu passes du temps dans ton établissement et c'est donc l'occasion de te familiariser avec le développement durable par la pratique, mais aussi d'imaginer avec les autres, des solutions à mettre en place. Ces pratiques, ces comportements, ces solutions, il t'appartient aujourd'hui et ensuite, dans ta vie d'adulte, de les adopter et de les poursuivre.

Objectifs d'un E3D

Amener tous les acteurs de l'établissement à apporter des réponses concrètes aux problèmes locaux et planétaires du développement durable à travers un travail concerté dans l'établissement et des comportements adaptés. Ces réponses seront élaborées, étape par étape, dans un esprit de découverte, d'apprentissage et de construction collective.

Informers, sensibiliser et éduquer au développement durable. Apprendre par le « vivre ensemble », par l'action, et dans le cadre des enseignements et de la vie scolaire.

Objectifs pour l'élève

- S'informer sur le développement durable
- Mettre en place des actions concrètes
- Contribuer activement aux décisions prises, s'engager concrètement
- En plus d'être citoyen, devenir éco-citoyen
- Devenir éco-délégué

COMMENT FAIRE

Pour être un établissement en démarche de développement durable il est nécessaire de respecter une méthodologie et des étapes;

Définition

Un Etablissement en Démarche de Développement Durable (E3D) est donc un collège ou un lycée dans lequel les élèves et les adultes mettent en œuvre des actions en faveur d'un DD en lien avec des temps d'enseignement.

Concrètement

Il s'agit de réaliser un programme d'actions, pour le 21^{ème} siècle, (ou Agenda 21) dans des domaines très divers. C'est une démarche transversale qui consiste à élaborer et à mettre en œuvre des programmes d'actions concrètes qui répondent à des problématiques sociales (épanouissement humain, solidarité), environnementales (préservation des ressources, changement climatique, perte de biodiversité), économiques (modes de production et de consommation responsables) et culturelles, identifiées au niveau de l'établissement et qui impliquent l'ensemble de la communauté éducative et ses principaux partenaires.

METHODE

Tous les acteurs de l'établissement sont invités à définir puis mettre en œuvre ce programme d'actions. Pour assurer sa réussite une méthode et des étapes doivent être respectées.

La méthode

- Mobiliser, informer et communiquer tout au long de la démarche
- S'assurer de la participation de tous
- Évaluer les résultats
- Améliorer en continu
- Veiller à la bonne organisation du pilotage

Les étapes

1. Impulser la démarche de développement durable et l'inscrire dans le projet d'établissement avec l'approbation du Conseil d'Administration
2. Organiser un comité de pilotage qui doit être diversifié et représentatif de l'ensemble de la communauté éducative
3. Réaliser un diagnostic/état des lieux des forces et faiblesses
4. identifier les axes de progrès à réaliser à court, moyen et long terme
5. Élaborer, mettre en place et suivre le premier plan d'actions, en impliquant la communauté éducative et les partenaires
6. Évaluer la pertinence des axes et les résultats du plan d'actions
7. Recommencer, dans une logique d'amélioration continue

Ne pas oublier de valoriser ceux qui se sont engagés.

Quelques liens vers des ressources qui peuvent vous être utiles:

- L'Agenda 21 scolaire – ancrage du développement durable dans les établissements agricoles publics de Basse-Normandie : en téléchargement sur www.comite21.org/.../guide-methodo-pr-l-agenda-21-scol.-ds-lycees-agr.-de-bn.pdf
- L'outil Agenda 21 au lycée de l'ARPE Midi-Pyrénées : <http://www.arpe-mip.com/html/11-6157-Outils-EDD-21.php>
- Les établissements du développement durable (EeDD) de Haute-Normandie, sur le site de l'AREHN : <http://www.arehn.asso.fr/eddd/index.html>
- le guide pratique de l'agenda 21 scolaire de la Communauté Urbaine de Bordeaux : <http://juniorsdudd.lacub.fr/lacub/ressources-documentaires/les-outils-du-creaq/methodologie.html>

CONTEXTE

La mise en place des éco-délégués dans l'établissement concrétise la volonté d'associer des élèves à la démarche de développement durable de celui-ci (Agenda 21, éco-école...).

Objectifs opérationnels

Cet engagement permet de :

- Faire acquérir aux jeunes des notions de respect des biens et des personnes
- Les informer sur le Développement Durable
- Les amener vers une démarche éco-responsable au sein de l'établissement
- Les responsabiliser en étant porteur de projet
- Leur faire partager des projets communs

Les rôles et missions des éco-délégués

Ambassadeurs

- Participer au Comité de Pilotage (CoPIL) ;
- Représenter l'établissement lors d'évènements locaux, régionaux ou nationaux.

Relais

- De connaissances, d'information, d'actualité (veille informative) ;
- Faire le lien entre ses camarades et le CoPIL ;
- Informer sa classe et collègues des projets auxquels chacun peut s'associer.

Acteurs et force de proposition

- Être moteur dans la mise en place d'actions ;
- Mettre en place une stratégie de communication efficace (lieux, formes, mise à jour...) ;
- Participer à la rédaction de communiqués de presse, campagne d'affichage.

Garants des actions menées

- Participer aux enquêtes et évaluations des actions menées.

Les pistes d'actions

- Sensibilisation aux gestes et attitudes éco-responsables (tri-sélectif, collectes, gestion des consommables, diagnostic de l'établissement, nettoyage, fiches de covoiturage...)
- Transmission de l'information
- Transmission de connaissances
- Débats lors de réunion, dans les classes
- Créations des conditions pour une meilleure organisation dans le lycée (convivialité, tutorat etc...)
- Ouverture sur l'Europe, vers d'autres cultures, partager des passions et des projets communs.



MODALITÉS

Les éco-délégués peuvent former un groupe de volontaires ou d'élus. Un ou plusieurs représentants peuvent être élus ou être présents à tour de rôle au CoPIL. Sa fonction peut, également, être rattachée à celle de délégué de classe. En début d'année, le CPE, PP, professeur d'ECJS ou intervenant extérieur sensibilise les élèves au rôle d'éco-délégué (par un diaporama, débat, discussion...).

Ses engagements (droits et devoirs)

- Suivre les journées de formation
- S'investir dans les projets initiés
- Participer aux réunions d'éco-délégués
- Informer sa classe du déroulement des projets
- Sensibiliser les élèves de l'établissement au DD
- S'absenter de cours afin d'assumer son rôle d'éco-délégué
- Rédiger une charte pour clarifier les missions au sein de l'établissement

Les moyens

Réunions régulières encadrées par un adulte ou groupe référent: 1 fois /semaine, 1/tous les 15 jours ... (En Lycée : TPE, Accompagnement personnalisé, MPS) L'objectif est d'utiliser ce temps pour mettre en commun les idées, réaliser des outils, enquêtes, préparer les CoPIL, etc. L'élève peut être amené à s'absenter de cours pour sa formation ou pour être présent aux différentes réunions.

Financement

- Pour les lycées, monter un projet dans le cadre de l'appel à projet régional.
- Pour les collèges, présenter son projet au Conseil Général de son département.

Sa formation

Afin de mener au mieux leur rôle tout au long de l'année, les éco-délégués suivent une formation consistant à leur donner des informations générales sur le thème du DD et à les aider à mettre en œuvre des actions concrètes au sein de l'établissement. Cette formation peut être assurée par des intervenants extérieurs (associations ...) ou des personnels de l'établissement.

Le but étant de :

- Recueillir les représentations des éco-délégués et définir avec eux leur rôle ;
- Construire une culture commune autour du DD ;
- Savoir construire des outils de communication et les diffuser dans les lieux adéquats.

Temps d'échanges

- Temps de rencontres et d'échanges annuel à l'échelle de l'établissement ;
- Rencontres régionales tous les 2 ans.

METHODE

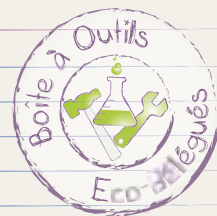
Compétences à construire ou à valoriser

- Bonne organisation
- Écoute
- Forte motivation
- Avoir des convictions en matière de DD et de préservation de l'environnement
- Être capable de s'engager et de porter un projet
- Être capable de communiquer aisément à l'écrit comme à l'oral
- Être capable d'assurer son rôle et ses missions en même temps que sa réussite scolaire
- Capacité d'animation

Modalités d'évaluation, de valorisation :

- Participation aux réunions, nombres d'actions proposées, nombre d'outils d'information produits, impact sur les autres élèves et sur l'équipe éducative, engagement dans des activités péri-scolaires.
- Attribution de points supplémentaires sur la note de vie scolaire (collège)
- Validation de certaines compétences du socle commun. L'évaluation de l'élève se fera en lien avec son Parcours Individuel de Formation (collège).
- Obtention d'un diplôme/certificat





CONTEXTE

La mise en place des éco-délégués dans l'établissement concrétise la volonté d'associer des élèves à la démarche développement durable (agenda 21, éco-école ...)

Objectifs opérationnels

Cet engagement permet de :

- S'informer et en savoir plus sur le Développement Durable (DD)
- Réfléchir aux comportements et modes de vie
- Être force de propositions
- Amorcer des changements de fonctionnement, de pratiques et de comportements dans l'établissement
- Acquérir des notions de respect des biens et des personnes
- Se responsabiliser en étant porteur de projet
- Partager des projets communs

Les rôles et missions des éco-délégués

Ambassadeurs

- Participer au Comité de Pilotage (CoPIL) = un groupe de personnes chargées de piloter et de coordonner le projet développement durable dans l'établissement ;
- Représenter l'établissement lors d'évènements locaux, régionaux ou nationaux.

Relais

- De connaissances ;
- Faire le lien entre ses camarades et le CoPIL ;
- Informer sa classe et camarades des projets auxquels chacun peut s'associer.

Acteurs et force de proposition

- Être moteur dans la mise en place d'actions ;
- Mettre en place une stratégie de communication efficace (lieux, formes, mise à jour...);
- Participer à la rédaction de communiqués de presse, campagne d'affichage.

Garants des actions menées

- Participer aux enquêtes et évaluations des actions menées ;
- Participer aux actions.

Les pistes d'actions

- Sensibilisation aux gestes et attitudes éco-responsables (tri-sélectif, collectes, gestion des consommables, diagnostic de l'établissement, nettoyage, fiches de covoiturage...)
- Transmission de l'information
- Transmission de connaissances
- Débats lors de réunion, dans les classes
- Créations des conditions pour une meilleure organisation dans le lycée (convivialité, tutorat etc...)
- Ouverture sur l'Europe, vers d'autres cultures, partager des passions et des projets communs.

COMMENT FAIRE

Les éco-délégués peuvent former un groupe de volontaires ou d'élus. Un ou plusieurs représentants peuvent être élus ou être présents à tour de rôle au CoPIL. Sa fonction peut, également, être rattachée à celle de délégué de classe. En début d'année, le CPE, PP, professeur d'ECJS ou intervenant extérieur sensibilise les élèves au rôle d'éco-délégué (par un diaporama, débat, discussion ...).

Ses engagements (droits et devoirs)

- Suivre les journées de formation
- S'investir dans les projets initiés
- Participer aux réunions d'éco-délégués
- Informer sa classe du déroulement des projets
- Sensibiliser les élèves de l'établissement au DD
- S'absenter de cours afin d'assumer son rôle d'éco-délégué
- Rédiger une charte pour clarifier les missions au sein de l'établissement

Les moyens

Réunions régulières encadrées par un adulte ou groupe référent: 1 fois /semaine, 1/tous les 15 jours ... (En Lycée : TPE, Accompagnement personnalisé, MPS) L'objectif est d'utiliser ce temps pour mettre en commun les idées, réaliser des outils, enquêtes, préparer les CoPIL, etc. L'élève peut être amené à s'absenter de cours pour sa formation ou pour être présent aux différentes réunions.

Sa formation

Afin de mener au mieux leur rôle tout au long de l'année, les éco-délégués suivent une formation consistant à leur donner des informations générales sur le thème du DD et à les aider à mettre en œuvre des actions concrètes au sein de l'établissement :

- Recueillir les représentations des éco-délégués et définir avec eux leur rôle ;
- Construire une culture commune autour du DD ;
- Savoir construire des outils de communication et les diffuser dans les lieux adéquats.

Temps d'échanges

- Temps de rencontres et d'échanges annuel à l'échelle de l'établissement ;
- Rencontres régionales tous les 2 ans.

METHODE

Aptitudes et savoir-faire

- Bonne organisation
- Écoute
- Forte motivation
- Avoir des convictions en matière de DD et de préservation de l'environnement
- Être capable de s'engager et de porter un projet
- Être capable de communiquer aisément à l'écrit comme à l'oral
- Être capable d'assurer son rôle et ses missions en même temps que sa réussite scolaire.

Mise en valeur des éco-délégués

- Participation aux réunions, nombre d'actions proposées, nombre d'outils d'information produits, impact sur les autres élèves et sur l'équipe éducative ;
- Validation de certaines compétences du socle commun (consulter un site internet, lire ou écrire un article, organiser un événement, une enquête, ...) pour le collège ;
- Obtention de points supplémentaires sur la note de vie scolaire pour le collège ;
- Obtention d'un diplôme/certificat.

CONTEXTE

Comme évoqué précédemment, les éco-délégués d'un établissement scolaire sont un avantage pour la réussite de la démarche de développement durable.

Mobiliser l'ensemble des élèves est impossible car tous ne se sentent pas concernés. Les éco-délégués sont les élèves volontaires qui ont envie de s'impliquer dans la démarche au service de leur établissement mais il n'est pas toujours facile de les mobiliser.

Il peut être utile de repérer des expériences réussies pour les reproduire selon les cas dans son établissement quelques exemples de sites :

- Le site de l'association Ecophylle <http://ecophylle.org/>
- Le réseau des lycéens sur l'éducation pour le développement durable <http://reseau-lyceen.educagri.fr>

Objectifs généraux

- Communiquer sur la démarche de développement durable de l'établissement
- Provoquer des envies auprès des élèves pour qu'ils se portent volontaires afin de devenir éco-délégués

Objectifs pour l'élève

- Se référer à la fiche « Mettre en place des éco-délégués ? »

MODALITES

Quand on souhaite parler de développement durable avec des jeunes, le retour d'expérience des pédagogues montre que la partie n'est pas gagnée d'avance. Il faut en être conscient avant de commencer à mobiliser les élèves. Pour causes, les crises économiques, l'implantation solide de la société de consommation, les autres préoccupations liées à cette tranche d'âge...

Les difficultés

L'âge

L'intérêt des très jeunes pour le développement durable et les questions environnementales apparaît généralement très rapidement. Cet attrait des jeunes pour la nature s'exprime fortement au cours moyen et se prolonge généralement jusqu'en 5e ou 4e au collège. A partir de la 3e des collèges et au lycée, on peut noter un réel infléchissement de l'intérêt des élèves pour les questions sociales et environnementales, sauf dans des groupes, souvent restreints mais très motivés et doués d'une grande capacité d'initiative, capables d'organiser et d'animer des actions concrètes comme la coopération avec des pays en voie de développement.

L'organisation de l'enseignement

L'emploi du temps partagé entre enseignants rend plus difficile la possibilité de dégager du temps banalisé consacré aux disciplines associées au développement durable. Seule une implication transversale de plusieurs enseignants intégrant ce concept dans leur enseignement disciplinaire et la naissance de projets d'établissement peuvent transgresser les obstacles.



Les autres préoccupations des élèves

Obtention des diplômes, relations sentimentales, expérimentation de la liberté, contextes locaux, propositions liées au lieu d'implantation de l'établissement... sont des préoccupations qui attirent avant tous les élèves.

Les leviers de la mobilisation

Identification

L'implication des adultes, en tant que modèles auxquels les jeunes aspirent à s'identifier, semble déterminant pour provoquer l'engagement.

Regroupements par préoccupations communes

Il peut s'avérer utile de regrouper les jeunes par affinités, de différencier les approches par tranches d'âge (si les plus âgés sont à même de comprendre les grands enjeux environnementaux, les conséquences des pollutions... les plus jeunes sont plus sensibles à la beauté de la nature), ou encore selon les programmes d'enseignements qu'ils suivent.

Au sein d'une scolarité dans le même établissement, des relations peuvent se tisser entre individus, les amener à mieux se connaître et à se rassembler sur des préoccupations communes, ce qui peut améliorer la cohésion du groupe.

Renouveler les approches

Semaine banalisée, destinée à faire connaissance autour d'activités extrascolaires, et tournant autour du développement durable, projets de classe ou d'établissement, propositions ludiques ou artistiques (arts plastiques, théâtre...)... peuvent contribuer à mobiliser davantage les élèves.

Cerner les comportements

Quels que soient les âges, chaque classe se partage généralement en trois catégories : les motivés qui participent fortement, les indifférents qui subissent et les rétifs qui sont imperméables voire hostiles. Des sujets comme le développement durable sont encore vecteurs de crispations idéologiques.

La tâche la plus ardue ne consiste pas à convaincre ceux qui sont déjà convaincus, mais les autres. Si certains jeunes sont très au fait de la « marche du monde », d'autres préfèrent discuter fringues ou nouveau portable, envisager leurs occupations pour le soir, le weekend ou les prochaines vacances, répétant souvent ainsi le comportement de leurs parents. La pierre d'achoppement du développement durable se trouve à ce niveau : savoir mobiliser chacun selon ses modes de fonctionnement.

Organiser le message

Il n'est pas possible pour les jeunes de recevoir un message et de se mettre en action aussitôt, le message doit donc être répété, argumenté, développé et sa compréhension doit être vérifiée régulièrement.

Présenter clairement les enjeux, les principes

Bien expliquer les raisons et les enjeux qui pèsent sur la planète afin de convaincre de l'utilité de ce nouveau mode de développement qu'est le développement durable. Pour autant, ne pas être alarmiste ou catastrophiste, les jeunes héritent d'une situation qu'ils n'ont pas eux-mêmes contribué à créer.

Lutter contre les idées reçues, les habitudes et les réticences au changement

Il ne faut pas hésiter à mettre les jeunes devant leurs contradictions, leur inertie face au changement, la fatuité de leurs comportements, sans hésiter à faire preuve d'une certaine dose d'humour, en désamorçant les idées reçues...



Il est utile de varier les approches, les supports et les outils.

S'appuyer sur l'expertise de votre accompagnateur qui dispose d'outils facilitant la mobilisation. Mettre à contribution les enseignants pour faciliter l'information.

Les accompagner pour entretenir la motivation

Être les pionniers

Il est parfois utile de démontrer aux jeunes que par leur engagement, ils feront partie des premiers à s'être engagés pour faire changer les choses.

Montrer que c'est réaliste, que c'est possible

- Il est indispensable de montrer des éléments concrets, de donner des exemples, surtout lorsque l'on manipule des éléments aussi conceptuels que le développement durable. Mais il est aussi très important de ne pas laisser s'installer un défaitisme qui intervient généralement très rapidement lorsque les jeunes constatent l'ampleur des enjeux et des comportements à faire évoluer. Il s'agit donc de convaincre que l'engagement de chacun compte pour changer significativement les choses. Pour ce faire, on peut utiliser des chiffres, des pourcentages, qui une fois multipliés par le nombre d'élèves ou de participants, démontrent l'utilité des gestes individuels.
- Faire simple et analyser les difficultés
- Il suffit parfois de résoudre un simple problème technique pour débloquer une situation.

Argumenter et détailler

- Multiplier les exemples pour convaincre, montrer la multitude des actions qui peuvent être menées.

Encourager les propositions, les projets autonomes

Communiquer autour du projet, un point essentiel de la démarche

Pour mobiliser largement les acteurs autour du projet, la communication interne et externe au lycée doit s'effectuer tout au long de la démarche. Elle doit permettre aux acteurs d'être informés sur l'avancement du travail, sur les actions mises en œuvre et sur les résultats obtenus. La communication s'adresse en premier lieu aux acteurs de l'établissement mais aussi, sur certains points, à la communauté extrascolaire.

Quelques étapes clés doivent faire l'objet d'une communication ciblée :

- Le lancement de la démarche pour mobiliser les acteurs (en particulier pour former un groupe projet),
- La présentation des résultats de l'enquête,
- La présentation du programme d'actions.

Comme les domaines thématiques, la communication peut être planifiée et faire l'objet d'un programme d'actions. La communication peut être assurée par le groupe projet. Toutefois d'autres structures telles que le CVL ou le conseil des délégués sont peut-être plus adaptées pour cette tâche. Ainsi, à côté des groupes thématiques « environnement », on peut imaginer la création d'un groupe « communication ».

Pour que la communication concernant la démarche soit facilement identifiable, il est conseillé de choisir un visuel. Vous pouvez créer votre propre visuel (en cours d'arts plastiques par exemple) ou reprendre un visuel déjà existant.

Comment s'adresser aux adultes ?

Dans un établissement en démarche de Développement Durable, il est essentiel que les jeunes constatent que l'effort est partagé, que les adultes « donnent l'exemple ».

On retrouve, chez les adultes, les mêmes clivages sociologiques que chez les jeunes, avec le poids des habitudes en plus et des réticences à se remettre en cause au fur à mesure qu'ils avancent en âge.

On trouve heureusement beaucoup de gens ouverts et prêts à de nouveaux apprentissages pour peu qu'on leur explique précisément les enjeux et la portée des modifications de leur comportement.



CONTEXTE

Les éco-délégués constituent un dispositif incontournable de participation des jeunes au projet E3D.

Pour que les éco-délégués soient des relais efficaces entre le CoPIL et la communauté éducative, il est nécessaire de leur donner une légitimité en les formant.

Objectifs opérationnels

Cette formation permet d'engager une réflexion sur leur rôle, d'approfondir leur connaissance des problématiques environnementales et sociales en lien avec le développement durable et de définir des actions qui pourront être développées dans l'établissement.

Cette formation amène les élèves à :

- Chercher de l'information
- Apprendre à communiquer / sensibiliser / relayer l'information
- Apprendre à mettre en place une action / méthodologie de projet

Il est important de faire prendre conscience que par de simples actions, il est possible d'agir et de faire évoluer l'ensemble de l'établissement.

MODALITÉS

L'important est de créer un groupe, une sortie en dehors de l'établissement, par exemple, ce qui permet de souder les élèves de niveaux différents et créer une cohésion au sein du groupe.

Quels moyens ?

Cette formation peut s'envisager en début ou en cours de projet sous forme d'une ou deux journées de découverte ou dans le cadre d'un club.

Exemple de formation

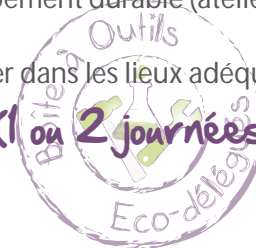
La formation peut se faire en plusieurs modules, par exemple :

- **Module 1** : se connaître et recueillir les représentations des élèves
- **Module 2** : informations données sur le DD.
- **Module 3** : définir le rôle de l'éco-délégué
- **Module 4** : construire une culture commune sur les enjeux du développement durable (atelier avec intervention de professionnel).
- **Module 5** : savoir réaliser des supports de communication et les diffuser dans les lieux adéquats.

Type de contenu pour la formation des éco-délégués (1 ou 2 journées)

Apports théoriques

- Informer sur les enjeux du DD : quizz, jeu des chaises, ...
- Identifier des actions déjà menées dans l'établissement, les problèmes, etc
 - chercher des outils et moyens pour recueillir les informations, les attentes des élèves et les motiver à participer aux actions ?
 - choix des outils à mettre en œuvre dans l'établissement (méthodologie = contenu, forme, diffusion, élaboration d'un questionnaire)



- Choix des outils de sensibilisation
 - réunions d'informations
 - les animations
 - la signalétique et les expositions
- Présentation de l'éco-délégué : portait, blason (faire un lien vers les PDF), charte

Initiations

- Recueil des représentations initiales sur le DD (création d'un blason individuel et d'un blason collectif sur ce qu'est le DD) / mieux se connaître, connaître sa motivation et celle de ses camarades à partir de photos, dessins humoristiques ou films décalés.
- Définir ensemble le rôle, qualités et les missions des éco-délégués : écriture sous forme de charte des éco-délégués, affiche ?
- Sortie de terrain, jeux sur le DD : calcul de l'empreinte écologique, ...

Échanges et discussions

Bilan de fin de formation

Quelques exemples de ressources

- Ecophylle : <http://www.ecophylle.org/-La-formation-des-eco-delegues-.html>
- Le Jeu des chaises : <http://www.iteco.be/Un-Jeu-des-chaises-vert-et-mur>
- Un ensemble de ressources sur le site du GRAINE Basse-Normandie : <http://www.graine-basse-normandie.net>

LISTES D' ACTIONS

1

Chercher l'information

La recherche d'information est au cœur de nombreuses activités humaines y compris et surtout dans l'apprentissage. Elle peut être facilitée grâce à des outils et des techniques simples. Savoir rechercher rapidement et efficacement des informations dans son environnement est une nécessité mais cette activité s'avère être parfois compliquée. Une question se pose fréquemment : Où et comment chercher une information juste et ciblée ?

Il est donc important que les élèves acquièrent des notions fondamentales de la recherche d'information (distinguer les différents types de documents, se repérer dans une bibliographie, se familiariser avec les outils informatiques)

Partir à la recherche d'information en 5 étapes

- Définir les besoins en information et cerner le sujet de la recherche (préciser la question de recherche, dégager des idées importantes et/ou des mots clés, formuler une idée directrice et un plan)
- Localiser et choisir l'outil de recherche approprié, entre les diverses sources d'information : à la bibliothèque ou au CDI, sur Internet, interroger le personnel d'établissement, ...
- Interroger les sources d'information et sélectionner les documents
- Extraire les informations et les traiter (évaluer la pertinence et la qualité de l'information et de sa source, citer les sources)
- Présenter et communiquer sur sa recherche, produire un document final.

Distinction communication, information, sensibilisation



Sensibiliser

signifie "rendre sensible à", "faire réagir à" quelque chose dont on a pris conscience. l'objectif recherché est souvent la modification ou l'adaptation d'un comportement face à une situation donnée.

Communiquer

consiste à faire partager, transmettre quelque chose à quelqu'un dans le souci que la personne concernée "reçoive" et s'approprie l'information.

Informier

c'est transmettre, présenter un contenu (faits, commentaires, opinions, données, ...)

La sensibilisation utilise l'information et la communication tandis que l'information est le sujet de la communication.

Communiquer

La communication est un échange d'information qui suppose des acteurs (émetteurs-récepteurs) et une relation (langage). Communiquer au sein de son établissement scolaire est un enjeu important même si elle paraît complexe du fait de la diversité des acteurs et de relations humaines, des informations à traiter, etc.

Savoir réaliser des supports de communication et les diffuser

- Notion de communication interne/externe – écrite/orale : comment faire passer les messages et informations à toute la communauté éducative ?
- Différencier les supports de communication pour de l'information et/ou de sensibilisation : pour qui? pour quoi? Comment ?
- S'informer des publics cibles de cette communication : élèves, personnel de l'établissement, parents d'élèves, collectivités territoriales, habitants, etc.
- Identifier les lieux potentiels de diffusion de l'information.
- Prendre connaissance des différents supports existants : campagne d'affichage, restitutions d'information, comité de pilotage, etc.

L'important est que les élèves tiennent informé leurs camarades et autres membres de l'établissement.

Des outils diversifiés

Modes de Communication	Objectifs	Outils
INTERNE	<ul style="list-style-type: none"> • Optimiser le fonctionnement du projet ou de l'action • Tenir les acteurs régulièrement au courant de l'avancée du projet • Communication à double sens (élèves/direction - direction/élève) 	<ul style="list-style-type: none"> • Affiche, plaquettes d'informations, questionnaires, intranet, journal de l'établissement
EXTERNE	<ul style="list-style-type: none"> • Se préparer aux demandes d'information et informer sur le projet. 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à des forums, journées d'échanges, portes-ouvertes.
ORALE	<ul style="list-style-type: none"> • Faire passer un message à l'aide d'un langage choisi, en utilisant sa voix, en jouant des émotions et de sa gestuelle pour que son public accepte le message émis et y adhère. 	<ul style="list-style-type: none"> • Animations, réunions, exposés oraux
ECRITE	<ul style="list-style-type: none"> • Le destinataire est éloigné le message doit donc être complet, achevé et lisible. Le vocabulaire est plus élaboré qu'à l'oral dans un souci d'être compris du destinataire dès la première explication. 	<ul style="list-style-type: none"> • Expositions, affiches, diaporama de présentation
LITTERAIRE	<ul style="list-style-type: none"> • Se distingue des autres productions écrites par la qualité de son écriture et sa forme. • Sa fonction expressive et sa fonction poétique sont indissociables de sa fonction narrative ou argumentative. 	<ul style="list-style-type: none"> • Textes écrits, articles de presse, journal de l'établissement

Mettre en place une action

- Donner un sens au projet : il doit être cohérent et spécifique avec un sens global perceptible par tous.
- Impliquer tout le monde : créer une dynamique participative et susciter l'adhésion.
- Mettre en place un dispositif de suivi : évaluer l'évolution et l'impact des actions mises en œuvre selon des indicateurs mesurables en tenant compte des finalités du DD.
- Faire preuve de souplesse : un projet doit être adaptable en cours de route en fonction de la situation et des apprentissages collectifs. Un bon programme d'actions doit pouvoir s'accommoder des situations inattendues et novatrices.
- Inscrire le projet dans la durée afin de créer des automatismes dans les actions du quotidien.
- Faire connaître ses bonnes pratiques : communiquer dans l'enceinte de son établissement scolaire mais aussi à l'extérieur (auprès de ses camarades, personnels de directions, etc qui pourront ainsi adopter de nouveaux comportements).
- Établir des partenariats avec des associations ou d'autres établissements.

Réaliser un état des lieux puis un diagnostic

Thème traité		Diagnostic			Personne ou groupe responsable	
		Chaque acteur peut/doit participer au diagnostic. Il est élaboré par les acteurs eux-mêmes et peut avoir plusieurs formes : diagnostic d'un thème concret ou d'une méthode				
Réf. de l'action	Nom de l'action	Objectifs	Échéance	Indicateurs d'évaluation	Moyens mobilisés	Financements/ partenaires
		Les actions peuvent être menées sur une ou plusieurs années scolaires et représentées sous forme de frise chronologique ou de calendrier.		<ul style="list-style-type: none"> Faire le point sur les actions qui seront menées au sein de l'établissement au regard des finalités du DD. Recueillir les critiques, mettre en évidence les dysfonctionnements. Proposer des améliorations souhaitables. 	<ul style="list-style-type: none"> Financiers Techniques Humains 	

Réaliser les actions

Les actions sont mises en œuvre par l'ensemble de la communauté de l'établissement, sous l'impulsion de groupes de travail thématiques.

Le rôle de l'animateur : motive et suit les actions ; il relève les indicateurs de suivi ; il partage son expérience avec les animateurs des autres établissements lors de temps d'échanges.

Exemple de thématiques à décliner en de multiples actions :

• Exercer sa citoyenneté	• Ne pas gaspiller et ne pas polluer l'eau
• Consommer de façon responsable	• Manger mieux
• Rechercher l'efficacité énergétique, maîtriser les consommations	• Préserver la biodiversité
• Réduire les déchets et économiser les matières premières	• Développer la solidarité

Agir en synergie avec d'autres événements locaux, nationaux ou mondiaux

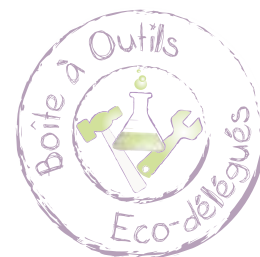
- Quelques exemples au niveau mondial
- Journée mondiale de l'environnement
- Journée mondiale de l'eau
- Journée mondiale de la consommation
- Stockholm Junior Water Prize

Quelques exemples au niveau national

- Semaine du Développement Durable (fin mai), Semaine de la réduction des déchets (novembre)
- Semaine du goût (octobre)
- La quinzaine du commerce équitable
- Eco-Parlement des jeunes

Quelques exemples au niveau local

- 100 défis pour ma planète
- Les journées de l'environnement (organisées par les associations)
- Forums locaux



CONTEXTE

La mise en place d'éco-délégués s'intègre dans une démarche globale de développement durable, qui met en lien les temps d'information et les actions éco-responsables mises en œuvre sur le territoire de l'EPL avec les temps d'enseignement (cours, mais aussi projets et dispositifs divers comme les IDD et l'accompagnement éducatif au collège, l'accompagnement personnalisé au lycée, etc.)

Les missions d'un éco-délégué le confrontent à des tâches complexes qui nécessitent la mobilisation de connaissances, de capacités et d'attitudes.

Objectifs opérationnels

- Instaurer des liens explicites entre les actions menées par les éco-délégués et les temps d'enseignement ;
- Valoriser les compétences acquises par les éco-délégués dans le cadre de leurs missions.

MODALITÉS

Établir une grille de correspondances entre les projets menés par les éco-délégués de l'établissement et les connaissances, capacités et méthodes des programmes disciplinaires.

Les missions des éco-délégués peuvent aussi faire l'objet de travaux en langue vivante étrangère.

Exemple n° 5

Programme de Géographie	Action (s) des éco-délégués	Liens possible entre action(s) des éco-délégués et enseignement
"La question des ressources alimentaires"	Promotion des circuits courts et des produits issus de l'agriculture biologique pour le restaurant scolaire	Amener les élèves à mettre en perspective l'action des éco-délégués au regard d'enjeux du développement durable à l'échelle européenne et/ou mondiale.
"La question des énergies"	Diagnostic énergétique de l'établissement, suivi de restructurations ou de rénovations visant à des économies d'énergie, ...	

Intégrer des temps d'accompagnement des éco-délégués (préparation d'une action, production d'outils, etc.) dans les dispositifs tels que l'accompagnement éducatif (collège) et l'accompagnement personnalisé (lycée). Lors de ces temps d'accompagnement, utiliser les missions des éco-délégués comme support de remédiation ou d'approfondissement pour des compétences transversales (maîtrise de la langue, recherche documentaire, maîtrise des TICE, autonomie, etc.).

Au collège, dans le cadre du Socle Commun de Connaissances et de Compétences, utiliser les actions menées par les éco-délégués

- comme des temps d'évaluation formative en vue d'éventuelles actions de remédiation
- comme des situations permettant de valider certaines des compétences du Socle Commun

Valorisation

Les compétences acquises (y compris dans le cadre du Parcours de Découverte des Formations et des Métiers) doivent être valorisées dans le Livret de compétences expérimental.

Il appartient à chaque établissement de créer un système de reconnaissance de l'investissement des éco-délégués (certificat, diplôme, etc.).



Compétences à construire et à valoriser

- Connaissances, capacités et méthodes disciplinaires en lien avec l'action des éco-délégués
- Compétences scolaires et extra-scolaires entrant dans le cadre du Livret de compétences expérimental
- Compétences du Socle Commun qui peuvent être sollicitées, évaluées et validées dans le cadre des missions des éco-délégués

Compétences du socle commun

- **Compétence 1** : Maîtrise de la Langue Française (Lire, Écrire, Dire)
- **Compétence 2** : Pratique d'une langue vivante étrangère (Réagir et dialoguer, Écouter et comprendre, Parler en continu, Lire, Écrire)
- **Compétence 3** : Principaux éléments de mathématiques et Culture scientifique et technologique (Pratiquer une démarche scientifique, Savoir utiliser des connaissances dans divers domaines scientifiques, Environnement et Développement Durable)
- **Compétence 4** : Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication (S'approprier un ENT, Adopter une attitude responsable, Créer/Produire/Traiter/Exploiter des données, S'informer/Se documenter, Communiquer/Échanger)
- **Compétence 5** : Culture humaniste (Avoir des connaissances et des repères, Lire et pratiquer différents langages, Faire preuve d'esprit critique et de curiosité)
- **Compétence 6** : Compétences sociales et civiques (Connaître les principes et fondements de la vie civique et sociale, Avoir un comportement responsable)
- **Compétence 7** : Autonomie et Initiative (Être acteur de son parcours de formation et d'orientation, Faire preuve d'initiative)

Exemple n° 5

Action(s) des éco-délégués

Autour d'une conférence-débat organisée dans l'établissement sur un enjeu du DD, travailler en groupe pour :

- Proposer le thème du projet.
- Intervenir au Conseil d'Administration pour présenter le projet et le faire valider.
- Effectuer une recherche documentaire :
 - pour produire un diaporama de présentation de la conférence (l'intervenant, le thème) qui sera diffusé sur les bornes d'information de l'établissement ;
 - pour préparer les questions à poser à l'intervenant lors de la conférence-débat ;
 - écrire un article dans le journal de l'établissement rendant compte de la conférence-débat.

Compétences sollicitées

C1

Lire, Écrire, Dire

C3

Environnement et Développement

C4

Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication

C5

Faire preuve d'esprit critique et de curiosité

C7

Faire preuve d'initiatives





Le chef d'établissement / ses adjoints / le chef de travaux

- Soutient et anime le projet développement durable de l'établissement ;
- Travaille en étroite collaboration avec le référent développement durable de l'établissement ;
- Fait valider la démarche de développement durable et ses fiches actions au conseil d'administration ;
- Inscrit la démarche dans le projet d'établissement et dans les travaux du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) ;
- Encourage la formation des personnels sur le développement durable au travers de stages sur site.

Gestionnaire

- Soutient et anime le projet développement durable de l'établissement, en lien avec les personnels de direction ;
- Travaille en étroite collaboration avec le référent développement durable de l'établissement, en lien avec le chef d'établissement ;
- Intègre les critères du développement durable dans les achats (fournitures, mobiliers, nourriture, produits) en lien avec le chef d'établissement.

Enseignant / Professeur documentaliste

- Intègre la notion de développement durable dans les disciplines ;
- Met en place des actions de développement durable dans les dispositifs tels que l'accompagnement personnalisé, les ateliers, les clubs, etc.
- Dans sa pratique, veille à ne pas multiplier les photocopies de supports pédagogiques ;
- Utilise le cahier de texte numérique ;
- Valorise le rôle des éco-délégués dans sa classe ;
- Peut participer à la formation et à l'accompagnement des éco-délégués, en lien avec le personnel de vie scolaire et le référent développement durable ;
- Met en valeur la documentation sur le développement durable au CDI.

Personnel administratif

- Participe aux formations sur le développement durable ;
- Intègre la notion de développement durable dans les activités administratives :
 - tri du papier,
 - impression en recto-verso,
 - imprime les mails le moins possible
 - conserve et réutilise les papiers brouillon
 - utilise au maximum du papier recyclé ...

Personnel technique (Agent du lycée, personnel ouvrier)

- Participe aux formations sur le développement durable proposées par sa collectivité de référence
- Intègre la notion de développement durable dans les activités techniques :
 - Personnel technique de la restaurations scolaire / chef de cuisine**
 - utilise des produits locaux et/ou biologiques en cuisine
 - mène des actions pour économiser l'eau
 - diminue les quantités de déchets en favorisant les produits à la coupe au lieu des portions individuelles,
 - trie les déchets, papier, ...
 - informe sur les actions effectuées en cuisine, sur les aliments proposés
 - Personnel technique de laboratoire**
 - gère et recycle les produits toxiques et dangereux
 - diminution des consommations électriques
 - Personnel technique d'entretien,**
 - utilise des produits d'entretien éco-labellisés,
 - économise les sacs poubelle et l'eau
 - Personnel technique d'entretien des espaces verts**
 - diminue et remplace les produits phytosanitaires, pratique le paillage
 - met en place le compostage
 - économise l'eau

Personnel de la vie scolaire

- Intègre la notion de développement durable dans ses activités :
 - travaille sur l'internat et l'information spécifique pour les élèves de l'internat ;
 - forme les délégués, le CVL ;
 - peut participer à la formation et à l'accompagnement des éco-délégués, en collaboration avec le référent développement durable et les enseignants ;
 - intègre le développement durable dans le cadre du foyer socio-éducatif, ...

Personnel médico-social	<ul style="list-style-type: none"> Intègre la notion de développement durable dans ses activités ; met en œuvre des actions en lien avec la santé et le développement durable ; gère et recycle les déchets d'activités de soins ; conseille la Commission menu ,...
Conseiller (ère) d'orientation	<ul style="list-style-type: none"> Informe sur les métiers de l'économie verte, du développement durable.
Elève	<ul style="list-style-type: none"> Se propose pour être éco-délégué ; Met en place des actions pour communiquer et sensibiliser ses camarades, ses enseignants ; Veille à ne pas gâcher la nourriture ; Trie ses déchets, ...
Parents d'élèves	<ul style="list-style-type: none"> Soutient les actions de ses enfants, participe aux travaux, ...
Délégué élève, délégué parents	<ul style="list-style-type: none"> Dans le cadre de sa mission de délégué, soutient la démarche et aide les éco-délégués à relayer l'information sur le développement durable.
Le référent développement durable (personne de l'établissement)	<ul style="list-style-type: none"> Est le porteur de projet, en lien avec le chef d'établissement ; Fait le point régulièrement avec l'équipe de direction ; Anime la démarche en s'assurant du respect des échéances, de la méthodologie, de la rédaction des comptes-rendus de réunions, du remplissage des indicateurs, etc. Participe à la formation et à l'accompagnement des éco-délégués, en lien avec le personnel de vie scolaire et les enseignants ; Fait le lien avec les différents acteurs de l'établissement ainsi qu'au sein des réseaux existants ; Anime les commissions de travail et/ou le comité de pilotage ; Cherche à créer des liens avec l'extérieur, sur son territoire ; Affiche et communique sur les résultats des travaux régulièrement.
Partenaire extérieur / Accompagnateur de la démarche	<ul style="list-style-type: none"> Apporte un soutien méthodologique pour la réussite de la démarche dans l'établissement ; Apporte conseils techniques, expériences et idées pour mobiliser la communauté éducative, mettre en place des actions ; Soutien le référent développement durable, le chef d'établissement, pour l'animation des réunions et la réalisation des comptes-rendus ; Aide à créer des liens avec les réseaux existants, les autres établissements, le territoire ; Participe à l'accompagnement des éco-délégués, en lien avec le référent développement durable ;

Qui que vous soyez !

- Fait partie du comité de pilotage ;
- Propose et participe aux actions de développement durable de l'établissement ;
- Fait partie des commissions de travail et/ou du comité de pilotage ;
- Donne son avis lorsque le diagnostic a lieu ;
- Consulte les résultats des travaux régulièrement ;
- Parle de la démarche dans laquelle l'établissement s'inscrit (en interne et en externe) ;
- Intègre le développement durable dans ses activités.

Comme chez vous, pensez à inscrire ces petits gestes « économes » dans votre quotidien : économisez l'électricité et l'eau, éteignez la lumière quand vous quittez les locaux, éteignez les ordinateurs, préférez le recto-verso et la réduction de documents, imprimez seulement les documents dont vous aurez besoin...

Pensez également au pilier social du développement durable : adoptez un comportement respectueux des autres, renforcez la solidarité au sein de l'établissement, etc.



MODALITÉS

Remplir le blason

En tout début d'année, ce blason permet de faire réfléchir les élèves éco-délégués sur la notion de développement durable dans sa globalité et au sein de son établissement scolaire ainsi qu'au rôle qu'il peut avoir. Enfin, il permet aux élèves d'échanger et de mieux se connaître en affichant leurs couleurs.


Modalités

- Faire remplir de manière spontanée et en quelques minutes le blason par les élèves. Choisir une couleur pour le blason. Le blason est anonyme.
- Former des duo avec son voisin et échanger sur les différentes questions pendant une quinzaine de minutes.
- L'élève échange son blason avec son voisin et celui le présente à l'ensemble du groupe.
- Lancer un débat
- Les blasons peuvent servir de document de base pour aider les éco-délégués à rédiger leur charte, définir leurs missions...

En fin d'année un temps peut être pris pour relire les blasons et voir si le contenu a changé durant l'année scolaire. La distribution peut se faire en ne donnant que la citation par exemple et c'est à l'élève de le retrouver.

NB :

Si une pièce est mise à disposition des élèves les blasons peuvent y être accrochés ou bien être installés comme mini exposition à destination des autres élèves de l'établissement



MON BLASON D'ECO-DELEGUE

<p>Pour moi, le Développement Durable c'est...</p>	<p>Pour moi, le Développement Durable ce n'est pas...</p>
<p>Une question que je me pose à propos du développement durable</p>	
<p>Pour moi, un éco-délégué c'est...</p>	<p>Pour moi, un éco-délégué ce n'est pas...</p>
<p>Une question que je me pose à propos des éco-délégués</p>	
<p>Un enjeu mondial à relever...</p>	<p>Une action à proposer pour mon établissement.</p>
<p>EXPRESSION LIBRE (DESSIN, CITATION ...)</p>	

ère
16/17
é

flora
faune

Ce document a été co-écrit par les partenaires suivants :

